Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 372

Artikel: Assurance-chômage : deuxième round
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023827

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Malville: c'est toujours pas fini!

La lutte contre le surgénérateur de Malville (sur territoire français, à 72 kilomètres de Genève, cf DP 370) ne fait donc que commencer, même si elle a manifestement disparu de l'actualité répercutée par les moyens de communication de masse traditionnels.
Le deuxième numéro du bulletin d'information des résistants (« Super Pholix », c/o Georges David, hameau « Le Poulet», 01680 Lhuis) témoigne de larges efforts d'information entrepris dans la région concernée ; les petits groupes d'informateurs disséminés dans les villages proches du site prévu pour la future centrale semblent concentrer leurs efforts sur une mobilisation de la population agricole concernée au premier chef par le projet du gouvernement français.

Une enquête et un moratoire

Les thèmes de l'action concertée :
1. Demander qu'une enquête soit faite sur les danger éventuels du surgénérateur de Malville, et qu'en attendant soit décrété un moratoire.
2. Demander que l'enquête soit confiée à une commission de savants internationaux, indépendants des grandes compagnies d'électricité françaises, et à l'abri des pressions du gouvernement français.
3. Demander que l'enquête envisage les risques d'accidents, fissures, incendie, explosions, sans oublier le chantage, la bombe et les sabotages possibles en temps de paix ; mais aussi que l'enquête étudie les effets d'un simple bombardement de l'installation prévue pendant la prochaine guerre.
4. Demander que les chiffres et résultats de l'enquête soient largement publiés par la presse, afin que ce soit en connaissance de cause que les « populations heureuses et prospères de ces provinces » choisissent de s'exposer à de tels risques, et qu'une libre consultation leur permette de s'exprimer.
Ces quatre points ont largement été popularisés à l'occasion d'une grève de la faim d'une semaine à laquelle prenait part, entre autres, Lanza del Vasto.
Les animateurs de la lutte précisent, dans les termes suivants, leur premier bilan :
« Nous le pressentions avant même l'occupation du 3 juillet, nous le comprenons mieux depuis, notre objectif n'était pas tant d'occuper physiquement ce site inhospitalier, et où il ne se passait rien, que de provoquer un bond en avant d'importance dans la prise de conscience de ce que représente Super Phoenix.
» Pratiquement tout semble y avoir contribué. A commencer par la calme détermination des opposants, et la démonstration par l'évidence qu'une société nucléaire implique l'oppression politique.
» Les résultats ? Ils sont éloquents. Dans un rayon de vingt kilomètres autour de Malvile, toute la population pratiquement en vient à une opposition réfléchie, argumentée à Super Phoenix. Les inquiets prennent confiance dans la lutte, c'est-à-dire en eux, les non-concernés se réveillent, des comités se créent un peu partout sur place ».

Assurance-chômage: deuxième round

L'aménagement du territoire et l'accord entre la Suisse et l'Association internationale de développement avaient complètement, ou presque, polarisé l'attention lors de la campagne précédant la votation du 13 juin dernier : c'est à peine si l'« arrêté concernant une nouvelle conception de l'assurance chômage » avait fait l'objet de placards publicitaires dans les journaux, c'est à peine si à ce chapitre quelques controverses avaient pris corps ici ou là, c'est à peine, à dire vrai, si l'on s'était aperçu que le peuple était appelé à se prononcer sur trois objets ce week-end-là.
Et dans la foulée, au lendemain du vote, on s'était peu attardé à commenter le seul « oui » du scrutin.
C'était peut-être que chacun sentait que la véritable empoignade sur le sujet n'était pas vraiment engagée avec ce premier appel aux urnes. C'était peut-être aussi que les opposants avaient choisi de ne pas heurter l'opinion de front, la sentant très sensible, après des mois de récession, au chapitre de l'emploi en général. Quelques voix discordantes s'étaient bien fait entendre de ci de là, tels les Groupements patronaux vaudois, mais rien à l'échelle nationale. Au demeurant, les résultats du scrutin n'avaient pas manifesté, sur ce sujet comme ailleurs, l'éveil d'une véritable solidarité nationale... beaucoup s'en était fallu.

Les attaques patronales

Aujourd'hui, place au deuxième round ! Tout juste avait-on enregistré les nouveaux taux « records » de baisse du chômage en juillet (mais il reste tout de même plus de 15 000 chômeurs enregistré officiellement !) que le patronat donnait de la voix contre les dispositions (législation d'éxécution) mis au point par le Conseil fédéral selon le mandat populaire acquis le 13 juin.
Les attaques ont pris corps dans la « Neue Zurcher Zeitung » du 22 juillet sous la forme d'un texte du directeur de l'Union centrale des associations patronales, Heinz Allenspach, vitupérant l'administration fédérale pour une célérité jugée hasardeuse, pour un travail considéré comme bâclé, pour une politique générale dite du fait accompli et dominée par l'arbitraire. Depuis lors, ces critiques sont reprises tous azimuts, par ces mêmes groupements que l'on soupçonnait de s'être tenus sur la réserve par pur calcul stratégique en juin dernier.

Ce qui choque, dans ce déploiement de force, ce n'est pas tellement la violence des attaques (pourquoi l'OFIAMT serait-il intouchable ?), mais l'angle d'attaque utilisé : on se garde bien d'engager le débat sur le fond ; on se borne à jeter le discrédit sur une entreprise en termes plus ou moins vagues ; et réapparaissent comme par hasard les grands mots fétiches utilisés il y a peu, « étatisation » — arbitraire, comme de juste —, « centralisation » — abusive, bien sûr —, « administration » — tentaculaire, évidemment —.

Les nouveaux exclus

« D'accord, vos qualifications sont bonnes ; d'accord, vos références sont bonnes ; mais vous êtes trop âgé ! » C'est la réponse qu'entendent tous les jours des dizaines, voire des centaines de chômeurs à la recherche d'un nouveau « job ». A consulter les statistiques, on s'aperçoit en effet (voir la « Weltwoche » du 11.8. 1976) que la part des chômeurs de plus de cinquante ans s'accroît sans désemparer depuis quelques mois. Au point que des mesures s'imposent pour empêcher que la « relance » naissante ne soit l'occasion d'institutionnaliser en quelque sorte une nouvelle classe d'exclus, encore plus exclus que les autres : ils étaient plus de 18 % sur le total des sans emplois, fin janvier, à avoir cinquante ans et plus ; fin avril, cette proportion avait grimpé à 19,1 %.
Pour mémoire, l'état du chômage au 1er mai dernier :
En dessous de vingt ans : 1274, soit 4,9 % du total ;
20 à 24 ans : 5683 (22 %) ;
25 à 29 ans : 4490 (17,3 %) ;
30 à 39 ans : 5328 (20,5 %) ;
40 à 49 ans : 4204 (16,2 %) ;
50 à 59 ans : 3288 (12,7 %) ;
plus de 60 ans : 1671 (6,4 %).

Démographie suisse : jamais vu depuis 1922

Depuis 1922, cela n'était pas arrivé ! De 1974 à 1975, la population résidente a diminué en Suisse... et dans des proportions appréciables : sans compter les travailleurs saisonniers (qui traditionnellement n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul des « résidents »), c'est un déficit de 36 000 personnes qu'ont enregistré les statisticiens.
L'événement replacé dans le contexte de ces vingt-cinq dernières années ! Voici ladite population résidente (en millions) de 1950 à 1975 :

Année	*Suisses*	*Etrangers*	*Total*
1950	4,43	0,29	4,72
1960	4,84	0,51	5,35
1970	5,19	1,00	6,19
1974	5,27	1,09	6,36
1975	5,29	1,04	6,33

Bien sûr, on mettra d'abord ce recul sur le compte de la diminution de la population étrangère qui a en effet perdu 51 000 unités de 1974 à 1975 (1 088 000 à 1 037 000 : des naturalisations en plu grand nombre et des « changements de statut — permis saisonniers transformés en permis à l'année — n'ont rien changé à l'évolution principale). Il reste que les effectifs de la population suisse marquent eux aussi un tassement régulier depuis des années et amplifient encore le « mouvement à la baisse ». C'est dans le tableau des naissances que ce phénomène se marque le mieux; les naissances (en milliers) ces douze dernières années :

Année	*Suisses*	*Etrangers*
1964-66	249	85
1967-69	226	89
1970-72	200	87
1973-75	173	77

On note ainsi que les naissances ont diminué très régulièrement sans qu'aucun indice ne laisse prévoir un changement de tendance. Les naissances chez les étrangers se sont longtemps maintenues à un taux élevé, non pas parce que le nombre moyen des enfants par famille était plus élevé là qu'ailleurs, mais parce qu'étaient compris dans ces statistiques l'afflux de nombreux jeunes étrangers...
En définitive c'est le tableau ci-dessous tenant compte de quatre facteurs principaux qui cerne le mieux l'ampleur d'un phénomène qui pèse et pèsera encore lourdement sur notre avenir économique et social. Des chiffres qui montrent que l'on n'est pas près de « renverser la vapeur » au chapitre démographique !

Population résidente : modifications en pour-cent 1974/1975

	Mariages	*Naissances*	*Décès*	*Excédent de naissances*
Suisses	— 8	— 5	— 1	— 41
Etrangers	— 22	— 13	— 5	— 14
Total	— 10	— 7	— 1	— 19

Le filon

La grande dissipation des vacances aura peut-être compromis la régularité de votre travail quotidien de lecture des petites annonces.
Vous aura ainsi échappé ce texte alléchant (paru dans la « Tribune de Genève ») que nous nous faisons un plaisir de reproduire :
« Pouvons fonder pour vous, votre
société exonéré (sic) d'impôts
au Panama, pour exportation, transit., investissements. Libres d'impôts. Autres avantages. Payons comptant vos exportations vers Panama, Amérique centrale et Sud.
Ecrire Apartado 9817, Panama 4, R.P. »
Si nous n'ajoutons pas le numéro du « chiffre », c'est pour que vous ayez tout de même un certain mérite à gagner la chance de votre vie... calvinisme oblige !
C'était notre rubrique : faire fortune, mais c'est très simple.